Exemplaire destiné — ~~au Greffe du Tribunal de Commerce *~~
— à la Banque Nationale de Belgique *

COMPTES ANNUELS 219 0074 C1.

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : MINEXCO

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse : rue du Roton N° : 36 Bte :

Code postal : 6000 Commune : CHARLEROI

Registre de Commerce Lieu : CHARLEROI N° : 147.773

Numéro de T.V.A. ou Numéro National 401.620.085

DATE 06 / 04 / 1979 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS AU 31 / 12 /1987 approuvés par l'assemblée générale du 15 / 03 / 88

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 1987 au 31 / 12 / 1987

Exercice précédent du 01 / 01 / 1986 au 31 / 12 / 1986

LISTE COMPLETE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Administrateurs
==========

Monsieur Miroslav SAFIN - Administrateur de sociétés

Aux Cours 15, 4861 PEPINSTER

Monsieur Joseph VANMOSWINCK - Administrateur de sociétés

Sous les Trembles d'Ogné , 4060 SPRIMONT

Monsieur Jean BRICTEUX - Docteur en sciences chimiques

rue de Hennes 1, 4600 CHENEE

Commissaire réviseur
==========

Monsieur Henry CLERCKX

Les Eaux Vives, 4155 VILLERS-LE-TEMPLE

(éventuellement suite page)

Nombre de pages déposées : 20 (normalisées : 17 ; non normalisées : 3)

Numéros des pages normalisées, non déposées parce que sans objet : I2 - I9

Le rapport de gestion — ~~a été déposé au greffe du tribunal de commerce~~

— peut être consulté et obtenu au siège social de la société *

Signature (nom et qualité)

Signature (nom et qualité)

L'Administrateur Délégué,

J. VANMOSWINCK

* Biffer ce qui ne convient pas.

31049 XL 06-10-87 © Banque Nationale de Belgique.

NAT	GR	Date du dépôt	Pages	L	ZONE RESERVEE	N° FILM	PAGE	V	S
40	06	10.10.88	20	F 3	CM 0 P 1 T 1	88219	0075	X	C2.
T.V.A.	401.620.085.								

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
1. BILAN APRES REPARTITION			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	97.417	102.052
I. Frais d'établissement (ann. I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21		0
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	41.137	41.311
A. Terrains et constructions	22	40.918	41.010
B. Installations, machines et outillage	23	0	0
C. Mobilier et matériel roulant	24	66	80
D. Location-financement et droits similaires	25	153	221
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	56.280	60.741
A. Entreprises liées	280/1	23.103	27.564
1. Participations	280	23.103	27.564
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	29.782	29.782
1. Participations	282	29.782	29.782
2. Créances	283	0	0
C. Autres immobilisations financières	284/8	3.395	3.395
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	3.395	3.395
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	31.620	29.191
V. Créances à plus d'un an	29	12.921	14.573
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291	12.921	14.573
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	17.514	13.791
A. Créances commerciales	40	5.527	5.360
B. Autres créances	41	11.987	8.431
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53	975	575
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	975	575
IX. Valeurs disponibles	54/58	210	252
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	129.037	131.243

T.V.A. 401.620.085 · 88219 0076 C3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	93.025	95.029
I. Capital (ann. VIII)	10	40.000	40.000
A. Capital souscrit	100	40.000	40.000
B. Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	96.124	96.124
A. Réserve légale	130	4.000	4.000
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132	90.220	90.220
D. Réserves disponibles.	133	1.904	1.904
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée (-)	141	43.099	41.095
			0
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16		
VII. Provisions pour risques et charges			
A. Pensions et obligations similaires	160		
B. Charges fiscales.	161		
C. Grosses réparations et gros entretien	162		
D. Autres risques et charges (ann. IX)	163/9		
DETTES	17/49	36.012	36.214
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17	177	253
A. Dettes financières	170/4	77	153
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés.	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	77	153
4. Etablissements de crédit	173		
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9	100	100
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	35.835	35.961
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	76	68
B. Dettes financières	43	5.989	6.134
1. Etablissements de crédit	430/8	5.989	6.134
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	1.890	466
1. Fournisseurs	440/4	1.890	466
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46	3	3
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	3.916	3.687
1. Impôts	450/3	284	715
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	3.632	2.972
F. Autres dettes	47/48	23.961	25.603
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3		
TOTAL DU PASSIF	10/49	129.037	131.243

T.V.A. 401.620.085

88219 0077

C4.

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice (en milliers de francs)	Exercice précédent (en milliers de francs)
I. Ventes et prestations	70/74	4.351	5.245
A. Chiffre d'affaires (ann. XII, A)	70	2.784	4.144
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction −)	71		
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	1.567	1.101
II. Coût des ventes et des prestations (−)	60/64	(17.558)	(14.518)
A. Approvisionnements et marchandises	60	7	7
1. Achats	600/8	7	7
2. Variation des stocks (augmentation −, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	8.719	6.107
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	7.427	8.139
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	521	69
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises −) (ann. XII, D)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises −) (ann. XII, C3 et E)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	884	196
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (−)	649	( )	( )
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
Perte d'exploitation (−)	64/70	(13.207)	(9.273)
IV. Produits financiers	75	1.430	1.422
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751	1.430	1.375
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9		47
V. Charges financières (−)	65	(1.733)	(3.432)
A. Charges des dettes (ann. XIII, B)	650	905	2.494
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises −) (ann. XIII, C)	651	643	685
C. Autres charges financières (ann. XIII, D)	652/9	185	253
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (−)	65/70	(13.510)	(11.28[illegible])

T.V.A. 401.620.085 · 88219 0078 C5.

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste) (suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
VI. Bénéfice courant avant impôts . . . (+)	(70/65)		
Perte courante avant impôts . . . . (−)	(65/70)	13.510	11.283
VII. Produits exceptionnels	76	11.980	7.410
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		900
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .	763	75	
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A) .	764/9	11.905	6.510
VIII. Charges exceptionnelles . . . . . (−)	66	412	77
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		76
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B) .	664/8	412	1
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration . . . . (−)	669		
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts . (+)	70/66		
Perte de l'exercice avant impôts . . (−)	66/70	1.942	3.950
X. Impôts sur le résultat . . . . (−)(+)	67/77	(62)	1
A. Impôts (ann. XV) . . . . . (−)	670/3	62	1
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI. Bénéfice de l'exercice . . . . . (+)	70/67		
Perte de l'exercice . . . . . (−)	67/70	2.004	3.951
XII. Transfert aux réserves immunisées . . (−)	68		
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter . . .	(70/68)		
Perte de l'exercice à affecter . . . (−)	(68/70)	2.004	3.951

31 049. 25-10-84. © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A.	401.620.085

88.219 0079 C6.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter (−)	69/70	(43.099)	(41.095)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		
Perte de l'exercice à affecter (−)	68/70	(2.004)	(3.951)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (−)	690	(41.095)	(37.144)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
C. Dotations aux réserves (−)	691/2	( )	( )
1. à la réserve légale	691		
2. aux autres réserves	692		
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (−)	693	( )	( )
2. Perte à reporter	793	43.099	41.095
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (−)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT, *en milliers de francs* (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements (−)	8003	( )
. Autres (+)(−)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
dont : — Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	200/2	
— Intérêts intercalaires	203	
— Frais de restructuration	204	

T.V.A. 401.620.085 — 08.219 0080 — C7.

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, *en milliers de francs* (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1 Frais de recherche et de développement	2 Concessions, brevets, licences, etc.
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent.	801	13.860	
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations . . . . . (−)	803		
. Transferts d'une rubrique à une autre . . . . . (+)(−)	804		
Au terme de l'exercice	805	13.860	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (−)			
Au terme de l'exercice précédent.	806	13.860	
Mutations de l'exercice :			
. Actés.	807		
. Repris . . . . . (−)	808		
. Acquis de tiers	809		
. Annulés . . . . . (−)	810		
. Transférés d'une rubrique à une autre . . . . . (+)(−)	811		
Au terme de l'exercice	812	13.860	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) − (c)	813	0	

	Codes	3 Goodwill	4 Acomptes versés
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent.	801		
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations . . . . . (−)	803		
. Transferts d'une rubrique à une autre . . . . . (+)(−)	804		
Au terme de l'exercice	805		
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (−)			
Au terme de l'exercice précédent.	806		
Mutations de l'exercice :			
. Actés.	807		
. Repris . . . . . (−)	808		
. Acquis de tiers	809		
. Annulés . . . . . (−)	810		
. Transférés d'une rubrique à une autre . . . . . (+)(−)	811		
Au terme de l'exercice	812		
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) − (c)	813		

88.219 0081

T.V.A. 401.620.085

C8.

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, *en milliers de francs* (rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1 Terrains et constructions (rubrique 22)	2 Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3 Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)	4 Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5 Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6 Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION							
Au terme de l'exercice précédent	815	55.487	19.662	3.666	226		
Mutations de l'exercice :							
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			10			
. Cessions et désaffectations (-)	817	(50)					
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	818						
Au terme de l'exercice	819	55.437	19.662	3.676	226		
b) PLUS-VALUES							
Au terme de l'exercice précédent	820						
Mutations de l'exercice :							
. Actées	821						
. Acquises de tiers	822						
. Annulées (-)	823						
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	824						
Au terme de l'exercice	825						
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (-)							
Au terme de l'exercice précédent	826	14.477	19.662	3.586	5		
Mutations de l'exercice :							
. Actés	827	42		24	68		
. Repris (-)	828						
. Acquis de tiers	829						
. Annulés (-)	830						
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	831						
Au terme de l'exercice	832	14.519	19.662	3.610	73		
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c)	833	40.918	0	66	153		
dont : . terrains et constructions	250						
. installations, machines et outillage	251						
. mobilier et matériel roulant	252				153		

T.V.A. 401.620.085 — 88219 0082 — C9

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES, *en milliers de francs* (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	Entreprises 1 liées	2 avec un lien de participation	3 autres
1. Participations, actions et parts		*(rubrique 280)*	*(rubrique 282)*	*(rubrique 284)*
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	835	27.564	41.632	
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836	1.575		
. Cessions et retraits (−)	837	(6.036)	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(−)	838			
Au terme de l'exercice	839	23.103	41.632	
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (−)	843	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(−)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) REDUCTIONS DE VALEUR (−)				
Au terme de l'exercice précédent	846		11.850	
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847			
. Reprises (−)	848	( )	( )	( )
. Acquises de tiers	849			
. Annulées (−)	850	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(−)	851			
Au terme de l'exercice	852		11.850	
d) MONTANTS NON APPELES (−)				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice (+)(−)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) − (c) − (d)	856	23.103	29.782	
2. Créances		*(rubrique 281)*	*(rubrique 283)*	*(rubrique 285/8)*
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857		0	3.395
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			
. Remboursements (−)	859	( )	( )	( )
. Réductions de valeur actées (−)	860	( )	( )	( )
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+)(−)	862			
. Autres (+)(−)	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			3.395
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

T.V.A. 401.620.085

C 10.

V. PARTICIPATIONS ET ACTIONS DETENUES DANS D'AUTRES SOCIETES

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'entreprise détient des actions (comprises dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) lorsque ces actions représentent 10 % au moins du capital souscrit.

Dénomination et siège	Actions détenues			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par filiales et sous-filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unités monétaires	Fonds propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en milliers d'unités monétaires)*	
S.A. SERVICE DEGATS MINIERS - BRUXELLES	7.000,	70,					
S.C. RETERWAL - MOUSCRON	55,	23,					
S.A. CHARBONNAGES DE LA GRANDE BACNURE - HERSTAL	2.460,	23,					
S.A. VIDEO POINT - SCLESSIN	1.575,	39,					
S.A. SECOM - SCLESSIN	875,	54,					

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE. AUTRES PLACEMENTS. *en milliers de francs* (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51	275	275
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	307	307
Montant non appelé (–)	8682	(32)	(32)
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit.	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	700	300
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686	700	300
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION. *en milliers de francs*

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	Exercice

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants en milliers de francs	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
— Au terme de l'exercice précédent.	8700	40.000	xxxxxxxxxxxxxxxxx
— Modifications au cours de l'exercice :			
— Au terme de l'exercice	8701	40.000	xxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale			16.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives 187.	8702	xxxxxxxxxxxxxxxxx	185
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxxxxxxx	15.815

X. ETAT DES DETTES, *en milliers de francs*

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) 1 échéant dans l'année (rubrique 42)	2 ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3 ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
Dettes financières	880	76 /	77 /	
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883	76	77	
4. Etablissements de crédit	884			
5. Autres emprunts	885			
Dettes commerciales	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
Acomptes reçus sur commandes	889			
Autres dettes	890			
TOTAL	891			

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR 1 les pouvoirs publics belges	2 des sûretés réelles constituées sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		6.000 /
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		6.000
5. Autres emprunts	897		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903		
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. Impôts (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales échues	9072	68 /
b) Dettes fiscales non échues	9073	216
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	179
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	3.453

T.V.A. 401.620.085. 88219 0086 C 14.

XI. COMPTES DE REGULARISATION. *en milliers de francs*

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.	Exercice

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION. *en milliers de francs*, sauf C1

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70)
Ventilation par catégorie d'activité et marché géographique **à communiquer en annexe au document normalisé**, dans la mesur où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires d l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74) dont : subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	9090	5	5
Ouvriers	9091		
Employés	9092	5	5
Personnel de direction	9093		
Autres	9094		
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	5.815	6.501
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.458	1.488
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	622	100	100
d) Autres frais de personnel	623	54	50
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (−)	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (Rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises (−)	9111	( )	( )
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112		
. reprises (−)	9113	( )	( )
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises (−)	9116	( )	( )
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	388	148
Autres	641/8	496	48

	Codes	Exercice	Exercice précédent
XIII. RESULTATS FINANCIERS. *en milliers de francs*			
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
. subsides en capital	9125		
. subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.			
B. INTERETS ET CHARGES FINANCIERES PORTES A L'ACTIF	6503		
C. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510	643	685
Reprises (–)	6511	( )	( )
D. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Ventilation des autres charges, si elles sont importantes.			

	Codes	Exercice
XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS. *en milliers de francs*		
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.		
Remboursement Caisse Commune d'Assurances de l'Industrie Charbonn.		2.096
Remboursement d'une partie de notre avoir au F.N.G.D.H. & des		
Intérêts		9.485
Autres		324
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes.		
XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT. *en milliers de francs*		
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice :		
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9134	
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (–)	9135	62
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	9136	( )
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs :	9137	
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9138	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9139	
	9140	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT, *en milliers de francs* (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEF TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le béné fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

	Codes	Exercice
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)		
1. Latences actives	9141	
— Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	14.295
2. Latences passives	9144	

XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS, *en milliers de francs*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	280	424
2. par l'entreprise	9146	469	797
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	1.620	2.367
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, *en milliers de francs*

	Codes	Exercice
Dettes et engagements de tiers garantis par l'entreprise :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Autres dettes de tiers garanties par l'entreprise	9152	2.000
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, *en milliers de francs* (suite)

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice	
		pour sureté de dettes et engagements	
		1 de l'entreprise	2 de tiers
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés	919	7.258	
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan :	Codes	Exercice
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations		
Engagements importants de cession d'immobilisations		
Marchés à terme :		
. Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
. Marchandises vendues (à livrer)	9214	
. Devises achetées (à recevoir)	9215	
. Devises vendues (à livrer)	9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

(éventuellement suite page .....

. Litiges importants et autres engagements importants

(éventuellement suite page .....

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN. *en milliers de francs* (suite)

Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au prof du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

	Code	Exercice
Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même : . montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées	9220	

. bases et méthodes de cette estimation

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN D PARTICIPATION. *en milliers de francs*

	Codes	ENTREPRISES LIEES		ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATIO	
		1 Exercice	Exercice précédent	2 Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925	23.103 ,	27.564 ,	29.782 ,	29.782 ,
. participations	926	23.103	27.564	29.782	29.782
. créances : subordonnées	927				
autres	928				
2. CREANCES	929	950 ,	0		
. à plus d'un an	930	0	0		
. à un an au plus	931	950			
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932	275 ,	275 ,		
. actions	933	275	275		
. créances	934				
4. DETTES	935				
. à plus d'un an	936				
. à un an au plus	937				
5. – DETTES ET ENGAGEMENTS GARANTIS PAR L'ENTREPRISE	938	2.000 ,	1.350 ,		
– DETTES ET ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE GARANTIS	939				
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	940				

T.V.A. 401.620.085

Règles fixées par l'entreprise qui président aux évaluations dans l'inventaire et aux constitutions et ajustements d'amortissements, de réductions de valeurs et de provisions pour risques et charges (en application de l'article 15 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976) :

Immobilisations incorporelles : base de l'évaluation dans les comptes = valeur d'acquisition; système d'amortissement = linéaire; taux d'amortissement = 33 %

Immobilisations corporelles : anciennes immobilisations :

Sous réserve de la réévaluation de 1946, certaines immobilisations sont reprises au bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient, d'autres à leur valeur de réalisation supposée.

nouvelles immobilisations :

Base de l'évaluation dans les comptes = valeur d'acquisition;
système d'amortissement = linéaire; taux d'amortissement = 10 % et 20 %.

Participations et placements de trésorerie : les titres de participations, de même que les titres de protefeuille compris dans les participations et placements de trésorerie sont repris à leur valeur d'acquisition.

Stocks : il n'y a plus de stock de matières consommables.

Créances : les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale

Dettes : les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale

Henry CLERCX
Réviseur d'entreprises

401620 085

88.219 0092

VILLERS-le-TEMPLE le
«Les Eaux Vives» tél.085/511802

S.A. MINEXO

CHARLEROI

Rapport du Commissaire Réviseur à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1988

Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission.

Au cours de l'exercice 1987, j'ai procédé, suivant les normes prescrites par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises au contrôle des situations trimestrielles et semestrielles qui m'ont été présentées en temps utiles.

La comptabilité est tenue conformément à la loi du 17 juillet 1984 et aux arrêtés d'exécution en application de cette loi.

Les chiffres sont comparables à ceux des exercices précédents et le contrôle interne est suffisant.

Le Bilan, le compte de Résultats et l'annexe ont fait l'objet d'un contrôle approfondi spécialement pour le Bilan où la réalité et la consistance des postes de l'actif et du passif ont été vérifiés au vu des pièces justificatives.

Le rapport de gestion contient les informations requises par les lois coordonnées sur les sociétés commerciales et concorde avec les comptes annuels

A fin d'exercice, la société reste débitrice envers l'O.N.S.S. et la T.V.A.

Les amortissements légaux ont été effectués.

Des réductions de valeurs ont été enregistrées pour les créances sur la Société Service Dégâts Miniers.

401.620.085

88.219 0093

En conséquence, j'ai la conviction que le bilan dont le montant atteint 129.037.012 Frs, et le compte de résultats qui présente une perte de 2.004.317 Frs et les renseignements figurant à l'annexe sont exacts et sincères et reflètent parfaitement la situation patrimoniale de la société.

Je vous invite donc à les approuver.

Le 1er mars 1988

Le Commissaire Réviseur